

# **MAIRIE DE FERRIERES SUR SICHON**

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2010**

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 30 mars 2010, à 19 heures, sous la présidence de Jean-Marcel LAZZERINI, maire.

Présents : LAZZERINI Jean-Marcel, LAFAYE Jean-René, FRADIN François, BASMAISON Daniel, GRELIER Jacky, BLETTERIE Jean-Paul, DEHE CASTERA Anne (entrée en séance à 20 h), DESBATISSE Michel, DUZELLIER Pierre, GITENAY Pierre, MOULINOUX Laurent, POYET Pierre, RIAUX Caroline (entrée en séance à 19 h 30), SAINT ANDRE Bernard.

Absente excusée : BASMAISON Odile (pouvoir à POYET Pierre).

### **1. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2009**

Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement :	dépenses de 313 609,15 € pour 388 260,80 € de recettes.
Investissement :	dépenses de 114 402,49 € pour 184 045,89 € de recettes.
Les restes à réaliser :	213 817,00 € en dépenses d'investissement, 62 762,00 € en recettes d'investissement.
Résultats de clôture :	déficit des restes à réaliser de 151 055 € compensé par l'excédent d'investissement de 69 643,40 € et l'excédent de fonctionnement de 88 746,11 € laissant ainsi apparaître un résultat de 7 334,51 € reporté en fonctionnement.

**Adopté à l'unanimité soit 13 voix POUR**

Pour l'assainissement, les résultats sont les suivants :

Fonctionnement :	dépenses de 4 105,12 € pour 11 562,04 € de recettes
Investissement :	dépenses nulles pour 13 483,16 € de recettes.

**Adopté à l'unanimité soit 13 voix POUR.**

Pour l'atelier-relais BENOIT, les résultats sont les suivants :

Fonctionnement :	dépenses de 1 380,13 € pour 4 073,76 € de recettes
Investissement :	dépenses de 2 798,69 € pour 2 429,82 € de recettes.

**Adopté à l'unanimité soit 13 voix POUR**

Pour le lotissement, les résultats sont les suivants :

Fonctionnement :	8,84 € de dépenses,
Investissement :	3556,63 € de recettes.

**Adopté à l'unanimité soit 13 voix POUR**

### **2. TAXES**

La taxe professionnelle (T.P.) est supprimée et en attendant la mise en place définitive de la taxe foncière des entreprises dont le taux est actuellement calqué sur celui de la T.P., la commune recevra en 2010 une compensation relais à hauteur du produit de la T.P. 2009. Les taux des autres taxes ont été augmentés l'an passé. La projection des recettes probables générées par ces taxes, en 2010, devrait procurer, à la commune, une recette supplémentaire de 183 €. Le maire propose le maintien de ces taux soit :

8,45% pour la taxe d'habitation,	10,04% pour la taxe sur le foncier bâti,
28,52% pour la taxe sur le foncier non bâti.	

**Le maintien de ces taux est voté à l'unanimité soit 14 voix POUR.**

### **3. BUDGETS PRIMITIFS 2010**

Il s'équilibre en recettes et dépenses à 527 096 € en fonctionnement et à 329 748 € en investissement.

**Adopté à l'unanimité, soit 15 voix POUR.**

Budget assainissement :

Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 13 856,00 €

Investissement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 30 685,00 €.

**Adopté à l'unanimité soit 15 voix POUR.**

Pour l'atelier-relais BENOIT :

Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 4 574,00 €

Investissement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 5 223,00 €.

**Adopté à l'unanimité soit 15 voix POUR.**

Pour le lotissement, le budget est provisionné à hauteur de 20 018,00 € en fonctionnement et de 3 556,00 € en investissement.

**Adopté à l'unanimité soit 15 voix POUR.**

### **4. QUESTIONS DIVERSES**

**- buses et têtes d'aqueduc aux croisements de chemins communaux avec la RD 995 :**

Les buses de 14 entrées de chemins communaux débouchant sur la RD 995 doivent être remplacées en raison de leur mauvais état et des têtes d'aqueduc posées de chaque côté des chemins. Une discussion s'engage sur l'utilité de la tête d'aqueduc du côté opposé à la circulation. Une décision finale sera prise ultérieurement ; la commune demande une subvention sur les amendes de police.

**- achat de matériels et entretien des bâtiments communaux :**

Une aide du conseil général sera sollicitée, notamment pour remplacer le petit camion.

**- subvention pour l'école :**

Le maire a rencontré le personnel enseignant depuis la dernière réunion du conseil municipal qui réitère ses doléances et ses besoins. Il propose d'allouer une somme globale de 1 000 € charge à l'école d'établir ses priorités. Accord sur cette proposition

**- examen par le conseil municipal des travaux à effectuer :**

Réunion samedi 24 avril, à 9 h, pour les sites : ex maison Balichard, école et arboretum.

**- cessions de 2 terrains entre M. GITENAY Daniel et la commune sur Cheval Rigon :**

Les tenants et aboutissants de ces cessions croisées ont été examinées lors de séances précédentes ; les bornages ont été réalisés et révèlent des terrains ayant une surface d'environ 70 m<sup>2</sup> chacun ; M. GITENAY Pierre est nommé commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique à diligenter pour ce dossier.

**- dossier d'embauche de M. PEAN Mickaël :**

Le maire indique que l'intéressé bénéficiera d'un contrat aidé d'1 an à partir du 1<sup>er</sup> avril 2010.

La séance est levée à 21 h

Compte-rendu vu par le Maire

Les Rédacteurs : Pierre POYET et François FRADIN

Affichage le 2 avril 2010